



Service Pédagogique

Avril 2010

Éléments de réflexion sur la montée pédagogique des dispositifs de type « bilingue » à partir de l'entrée au collège

✓ Éléments de réflexion générale sur la notion de « bilinguisme » :

La notion de bilinguisme excède de loin ce que n'importe quel système scolaire peut à lui seul produire. Il importe de ne pas confondre bilinguisme et simple *fluency* (capacité à s'exprimer de façon naturelle et fluide) qui peut se décliner à partir de seuils assez bas du CECRL (A2/B1), qui sont centrés principalement sur l'interagir de la vie quotidienne. Par ailleurs la notion de bilinguisme ne s'entend pas en dehors de celle de biculturalisme, la langue étant le véhicule principal de la culture, et ne pouvant se comprendre en dehors de celle-ci. Faisons mention du *Globish* pour spécifier que ce *pidjin* est en train d'évoluer vers différentes formes de créoles, ou dans sa version plus anglo-saxonne (« anglais d'aéroport »), vers un idiome à part, à grammaire réduite et notions/fonctions spécifiques (hôtels, aéroports, taxis). La langue internationale de communication scientifique est encore une autre déclinaison, axée sur l'écrit et sur un écrit *oralisé* (conférences).

Il est à noter que concernant la langue dite anglaise, il faut s'interroger à nouveau sur la notion de biculturalisme. De quelle culture, sous-culture ou culture locale parle-t-on ?

Dans son acception courante, on peut partir de l'idée que le mot bilingue est utilisé pour quelqu'un capable d'agir, d'interagir sans effort et avec un naturel apparent, dans deux systèmes linguistiques (et partant culturels), ce qui correspond à un B2 plein et entier. Au-delà ce sont des capacités à interagir à un niveau cognitif et conceptuel tout autre qui entrent principalement en jeu.

Une personne capable de maîtriser **vraiment** et d'utiliser en situation tous les critères B2 passe donc socialement pour ce que l'on nomme un « bilingue ». En France, sur le territoire national, le niveau B2 (utilisateur indépendant, voir descripteurs p.3) est celui qui est en visée de la classe de terminale.

✓ Préconisations pour l'enseignement dit « bilingue » :

Les établissements du réseau AEFÉ se doivent d'avoir des objectifs beaucoup plus ambitieux en termes d'apprentissage **effectif** des langues (priorité du Plan d'Organisation Stratégique de l'AEFE) pour satisfaire à la demande des familles et l'on pourrait s'entendre sur le cahier des charges suivant :

Adopter une typologie d'établissements par entrée linguistique (zone anglophone, francophone, hispanophone, de langue à diffusion restreinte ou nulle hors frontières nationales) qui permettra de fixer les attendus.

Définir qu'il est **possible mais non obligatoire** que l'élève soit confronté à 3 langues dès le primaire (français, langue du pays d'accueil, anglais si on n'est pas dans une zone d'expression anglophone) en respectant donc ainsi notre cahier des charges par rapport au pays d'accueil.

Considérer que la montée pédagogique des dispositifs bilingues débutés au primaire s'effectue normalement au collège, soit à parité horaire si l'établissement le juge bon, soit sur un horaire **EN** langue minimal de 6H /semaine, cours de langue et EMILE compris.

Etablir que l'on évaluera systématiquement les élèves des cursus bilingues en français en fin de 5^{ème} afin de s'assurer et d'assurer les familles que la langue maternelle ou langue de scolarisation n'est pas pénalisée par le dispositif.

Se définir comme objectif de « produire » des élèves qui atteindront en fin de 3^{ème} (équivalent de la fin de la scolarité obligatoire même si ce n'est pas ici un critère pertinent, mais il est symbolique) le niveau B2 dans toutes les activités langagières dans au moins deux langues, dont leur langue maternelle (ce qui peut vouloir dire le français, et ce qui signifie que l'on s'attend à ce que ces élèves disposent aussi d'un écrit riche et structuré).

Si ces objectifs sont remplis à satisfaction, il serait préférable de promouvoir l'objectif B2 dans le plus grand nombre de langues possibles (trilinguisme, etc..). Certains de nos publics pourront être amenés au niveau C1.

Les dispositifs bilingues pourraient donc interrompre leur montée pédagogique en fin de 3^{ème}, et les élèves se recentrer sur d'autres savoirs à partir de la seconde, tout en s'entretenant si souhaité par les DNL des SELO, ou la préparation d'une OIB, ou d'un bac bi-national, et en entreprenant s'ils le souhaitent l'étude d'une autre langue.

En l'état les établissements pourront valider par des tests les capacités B2 en fin de 3^{ème}, et proposer des certifications étrangères aux familles qui le souhaitent. On peut aussi envisager de doter les élèves d'un portefeuille de compétences de type Portfolio aux contenus validés par le professeur et par le responsable d'établissement, en espérant que la fiabilité constatée par les interlocuteurs du système aboutisse à moyen terme à ce que ce document prenne une couleur/valeur certificative.

Au-delà de la classe de 3^{ème} pour les élèves qui auront fait toute ou quasi toute leur scolarité dans un établissement de même typologie, la langue autre que la langue maternelle acquise au cours de la scolarité (et pas forcément uniquement entre les murs de la classe) deviendra simple outil de communication, et cessera de faire l'objet d'une poursuite d'apprentissage spécifique.

Là où une certification **C1** est nécessaire pour une poursuite d'études, on s'en remettra à la qualité des cours dispensés par les professeurs du cycle terminal sur l'horaire normal, en DNL- SELO ou cursus OIB, **ce qui signifie** que les contenus culturels et conceptuels de ces cours devront être significativement relevés, car ne seront en mesure de produire et affiner du langage C1 que des élèves d'une réelle maturité réflexive - sinon, le niveau de langue C1 aura du mal à s'élaborer. Son apparition est conditionnée par le niveau d'information et la maturation de la pensée.

Il apparaît donc également que la synergie entre les disciplines est une nécessité : la conduite d'une réflexion dans le cadre du cours de Mathématiques, Lettres, Philosophie, Histoire, est le socle sur lequel s'appuie la progression linguistique quelle que soit la langue. C'est l'approfondissement conceptuel qui permet le passage vers C1.

Infra, quelques descripteurs B2, C1,C2.

Cadre Européen Commun de Référence Pour les Langues Apprendre, Enseigner, Evaluer.

Tableau des Niveaux communs de compétences :

ECHELLE GLOBALE

| | |
|----|---|
| B2 | Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités |
|----|---|

Il arrive parfois que des professeurs pensent que certains de leurs élèves ont atteint le niveau C1 ou même C2 (Utilisateur expérimenté). Un regard attentif porté sur les descripteurs montre que ce ne peut qu'assez exceptionnellement être le cas, en tout cas dans toutes les activités langagières :

| | |
|----|---|
| C1 | Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants , ainsi que saisir des significations implicites . Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours . |
| C2 | Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes . |

Le tableau 3 *Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée* mentionne en C2 une capacité à « discriminer ou lever l'ambiguïté » (étendue du langage) « le maintien d'un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe même quand l'attention est ailleurs » (correction) « la capacité à relever chez son interlocuteur des indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent » (interaction) ,etc.....Ces descripteurs nous incitent à établir qu'une maturation de la pensée supérieure à celle d'un élève du secondaire, même brillant, est le préalable à la maîtrise de ce niveau de compétences.